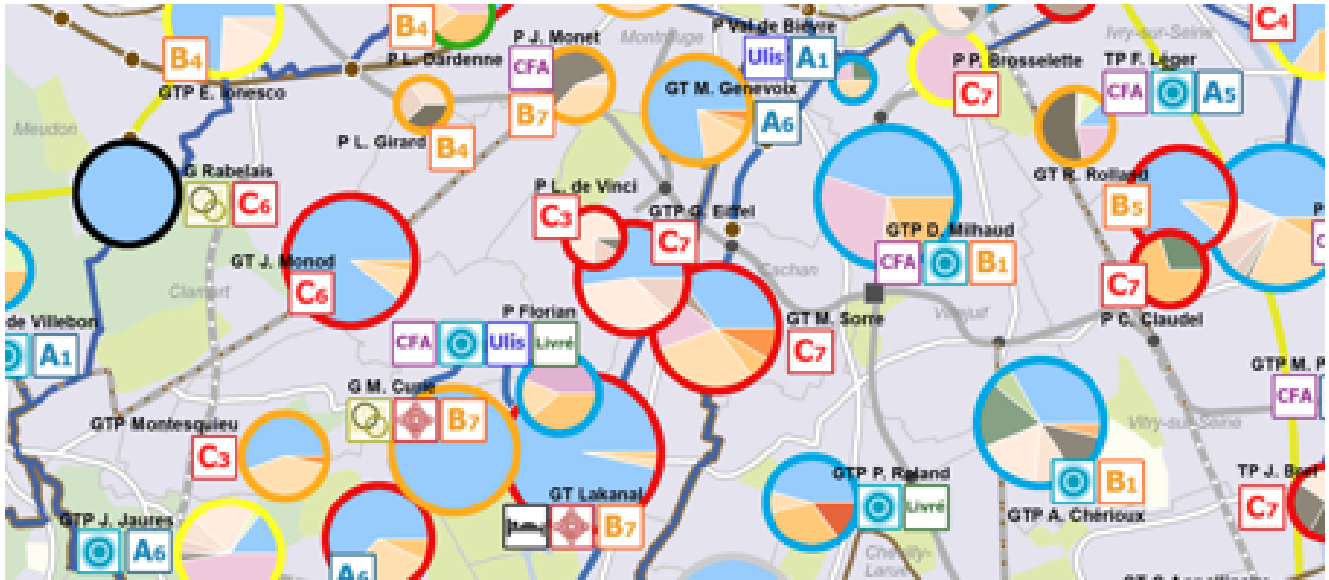


L'ACCESSIBILITÉ DES LYCÉES PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Aide à l'élaboration d'un Ad'ap



PROJET

La loi du 11 février 2005 et ses décrets d'application ont rendu obligatoire la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics aux usagers handicapés ainsi que l'élaboration d'« Agendas d'accessibilité programmée » pour les collectivités responsables d'un patrimoine immobilier important, nécessitant un étalement dans le temps des opérations. Entre 2007 et 2014, 455 lycées publics parmi les 469 établissements de compétence régionale ont ainsi fait l'objet de diagnostics détaillés, assortis de préconisations chiffrées, enregistrés dans une base de données.

MÉTHODE

Une enquête auprès des départements a d'abord permis d'explorer les différentes priorités stratégiques expérimentées avec la mise aux normes des collèges publics. À partir des informations recueillies dans les diagnostics techniques, un indicateur synthétique patrimonial d'accessibilité a ensuite été élaboré pour chaque lycée, et corrigé en prenant en compte les opérations de mise en accessibilité et les grosses rénovations engagées. La dernière phase a consisté à rassembler d'autres indicateurs pertinents pour la priorisation des opérations.

RÉSULTATS

Une cartographie « état des lieux » du niveau d'accessibilité et des caractéristiques des lycées a été établie. Des stratégies de mise en accessibilité ont été élaborées dans l'objectif d'optimiser la réalisation des travaux selon différents critères : maillage territorial, accessibilité, offre de formation, complexité des opérations, etc.

PRODUITS

Carte multicritère des lycées publics de compétence régionale
Rapports d'étapes. Rapport de synthèse finale 51 p.

L'ESSENTIEL

Bénéficiaire

Région Île-de-France

Période de réalisation

Janvier 2014/Novembre 2015

Durée de l'étude

22 mois

Coût total du projet

185 000 euros

Part IAU

185 000 euros

Principaux experts de l'IAU

Corinne de Berny, cheffe de projet
Jérôme Bertrand, expert transports
Charlotte Thomas-Morel, statisticienne
Stéphanie Lesellier, géomaticienne

Données de base sur le projet

453 lycées publics de compétence régionale inscrits dans l'Ad'ap
2 200 bâtiments répartis sur 510 sites
243 communes concernées